

Thierry
de Villenauxe
51120 Nesle la Reposte

Projet de parc éolien des Griottes à Champguyon (51310)
A l'attention de M. Patrick Roger, Commissaire Enquêteur

Monsieur,

C'est en tant que vice-président de l'association de défense de l'environnement SPENR51 et conseiller municipal de la commune de Nesle-la-Reposte, à une douzaine de kilomètres de Champguyon, que j'entend vous soumettre ma contribution à l'enquête publique sur le projet du parc éolien Des Griottes.

Je vous ferais grâce de l'inventaire des multiples défauts d'information, atteintes au droits de l'environnement et irrégularités diverses qui caractérisent ce dossier. De nombreuses contributions fort bien documentées en font un inventaire aussi précis que détaillé. Et c'est un point de vue plus général, nourri par mes trente années de résidence à Nesle-la-Reposte, que je voudrai vous soumettre.

Quand, en 2012, notre village s'est vu proposé l'implantation d'un parc de trois éoliennes, au lieu-dit La Bertine, le projet a été plutôt bien accueilli. Retombées financières pour la commune, participation au développement de la région et alternative prometteuse à l'énergie nucléaire, dont l'inquiétante proximité nous était rappelé chaque jour par le panache de la centrale de Nogent-sur-Seine, ont entraînés l'adhésion d'une majorité de la population.

Certes, la présence de ces grandes structures en perpétuel mouvement était un peu dérangeante, et leur bruit par vent du sud-ouest plus important que prévu, mais toute technologie a ses nuisances et nous avons appris à cohabiter. Seul l'étonnement des visiteurs des ruines de notre abbaye du 12^e siècle devant la proximité des moulins à vent nous rappelais leur présence.

Et tous les villages des alentours ont fait à peu près le même accueil aux projets éoliens qui leur ont été proposés. c'est ainsi que sont sortis de terre, à peu près simultanément, les 9 machines du parc du Chemin Perrée, à Villenauxe-la-Grande, les 6 du parc Porte de Champagne à Les-Essarts-le-Vicomte et La-Forestière, et les 6 du parc éolien d'Escardes.

Des installations "acceptables" parce que limitées en nombres, implantées à bonne distance des habitations (en moyenne à plus d'un kilomètre) et de taille et puissance raisonnables (120m de hauteur en bout de pale, rotor de 90m de diamètre et turbine de 2MW).

Mais depuis, tout a changé, d'abord parce que les bénéfices escomptés se sont réduit au fil des années (jusqu'à descendre en dessous de 1000€ annuel par mégawatt installé pour le parc de La Bertine) et surtout parce que notre sens civique et notre sentiment de participer à un grand projet national ont volé en éclat à la découverte des inégalités scandaleuses du déploiement des énergies renouvelables en France.

Dix ans plus tard, le constat est amer. Abandonnés par le chef de l'état, dont le *conseiller énergie, environnement, transport et agriculture* M.Paul Delduc avouait benoitement à une délégation d'association anti-éoliennes de la Somme, en novembre

2021, que leur département (tout comme la Marne) " *est un département expérimental pour mesurer la limite haute du développement éolien*", et abandonnés aussi par nos élus régionaux, qui ont voulu que notre région soit à la pointe du développement des EnR tout en préservant les féodalités locales (Alsace et vignoble champenois), notre sud-ouest Marnais se retrouve livré aux appétits de promoteurs, pour la plupart étrangers, qui ne connaissent que le rapport de force et veulent à tout prix saturer le moindre espace encore disponible de machines qui, entre temps, sont devenues deux fois plus hautes et deux à trois fois plus puissantes.

L'état français a renoncé à son rôle de régulateur et de garant des valeurs de la République (où sont passés la Liberté, l'Égalité et la Fraternité ?) pour préserver le développement de quelques régions "VIP" toujours plus gourmandes en énergie (Ile-de-France, région PACA et Alsace), au prix du sacrifice de régions entières, comme les Hauts-de-France et une bonne partie du Grand-Est, avec en première ligne notre département de la Marne.

Pour continuer sur mon expérience personnelle, notre village de Nesle est aujourd'hui menacé par le projet des Champeaux, en cours d'instruction, avec six éoliennes de 185m de haut, une puissance de 5MW et des pales de 155m de diamètre (un record pour la région !) plus deux projets en enquêtes publiques et un en développement, pour au moins 17 nouvelles machines en covisibilité.

Et la situation est la même pour le malheureux village de Champguyon menacé d'encerclement par les trois projets de Joiselle, Neuvy et Morsains, en plus de celui dont vous assurez l'enquête publique, pour un total de 24 machines.

Dans tout le sud-ouest Marnais, c'est le même emballement et la même brutalité décomplexée de promoteurs qui ne dissimulent même plus leur volonté de saturation de notre territoire. 7 enquêtes publiques dans la Marne depuis le mois d'août, un record !

En réaction, de plus en plus de communes et de communautés de communes de la Marne prennent (enfin !) conscience de l'urgence de la situation et se prononcent CONTRE tout nouveau projet éolien. Au niveau national, le rejet de cette forme de développement des EnR est chaque jour plus flagrant et notre gouvernement ne pourra pas éternellement tenir le "en même temps" en reconnaissant en privé que l'éolien terrestre n'a plus d'avenir en France tout en gesticulant pour rassurer nos partenaires européens à coup de lois d'exceptions d'une brutalité inconnue jusque là.

L'emballement du développement des EnR à marche forcée sur des territoires sacrifiés doit cesser, et vous êtes le seul, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à pouvoir donner à la commune de Champguyon ce qui lui manque le plus actuellement, à savoir un peu de temps, pour laisser s'apaiser l'hystérie actuelle autour des questions d'énergie et lui donner une chance de décider de son avenir pour plusieurs générations en toute sérénité et indépendance, à l'abri des pressions de toutes sortes.

En vous remerciant pour votre attention et en espérant un avis défavorable au projet de parc éolien des Griottes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.